

Tours, le 29/09/2025

Lettre de mission

Mme Marie-Pierre VASLET
Chargée de mission HRS4R

Au regard de l'engagement de l'université de Tours à promouvoir les meilleures pratiques en matière de recrutement et des conditions d'exercice tout au long de la carrière des personnels en recherche, une mission stratégique et structurante pour l'avenir de notre institution est mise en place autour du Label HRS4R.

Dans ce contexte, la mission que j'ai le plaisir de vous confier est celle de chargée mission en charge HRS4R au sein de l'université de Tours. Cette lettre a pour objectif de présenter le cadre de cette mission transversale, les actions à mener à court et moyen termes et d'installer votre mission sur la durée du mandat.

Périmètre de la mission et référent

L'Université de Tours a entrepris un travail de fond, depuis 2019, sur la gestion des ressources humaines pour la recherche au travers du label européen **HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)** qu'elle a obtenu en 2021. Il s'agit là de la reconnaissance de notre volonté d'aligner nos pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheuses et chercheurs sur les principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite. Cette reconnaissance européenne est un atout majeur, mais elle nous oblige et impose également d'avoir une réelle dynamique d'amélioration continue de nos processus.

Dans environ deux ans, notre université fera l'objet d'une évaluation par les instances européennes afin de valider la pérennité du label. Cette échéance représente une opportunité de valoriser les actions déjà mises en œuvre tout en préparant le renouvellement et l'actualisation de notre plan d'action HRS4R.

Depuis l'obtention du label en 2021, il existe au sein de notre institution un comité de pilotage sur le label HRS4R, qui sera désormais sous la supervision de la Vice-Présidence Recherche. La présente charge de mission invite à concentrer nos efforts selon les trois axes suivants :

Actions à mener

Axe 1 : Préparation de l'évaluation européenne

Le label HRS4R prévoit une évaluation par autodiagnostic au bout de deux ans (phase 1, déjà réalisée à l'automne 2023) puis une évaluation par une instance indépendante à l'échelle européenne qui se tient par la suite tous les trois ans (jusqu'à 9 ans). Cette évaluation devrait donc se dérouler fin 2026. Dans ce cadre, la mission prévoit :

- Effectuer un diagnostic approfondi des actions réalisées en phase 1 puis identifier les avancées et les points d'amélioration potentiels ;
- Consolider et documenter les éléments de preuve nécessaires pour répondre aux critères d'évaluation européens ;
- Coordonner les échanges avec les différents acteurs internes (unités de recherche, services RH, directions recherche et internationale) pour garantir une vision partagée et cohérente du projet.



Axe 2 : Renouveau / actualisation du plan HRS4R

Le processus HRS4R a été simplifié, passant d'un questionnaire initial comprenant 40 questions (correspondant aux principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement) à une version condensée en 20 questions. Cette simplification vise à alléger la charge administrative pour les institutions tout en maintenant une évaluation rigoureuse des principes clés. Il sera donc important de :

- Proposer une stratégie d'actualisation du plan d'action, en intégrant les recommandations issues de l'autoévaluation interne et externe.
- S'assurer que le plan actualisé s'inscrive pleinement dans les ambitions stratégiques de l'université en matière de recherche et d'attractivité internationale.
- Porter une attention particulière à l'implication des personnels concernés (administratifs, chercheurs, enseignants-chercheurs, postdoctorants et doctorants) pour assurer une adhésion collective au projet.

Axe 3 : Développement du mentorat

Le mentorat constitue un outil essentiel permettant de favoriser l'intégration, le développement et l'épanouissement professionnel des chercheuses et des chercheurs. Le mentorat permet un large partage d'expériences, l'accompagnement des jeunes talents et le renforcement des dynamiques collaboratives et un partage intergénérationnel. Action forte intégrée initialement au plan HRS4R, ce dispositif, délaissé jusque-là, doit redevenir un axe important pour notre université.

- Intégrer le mentorat de manière visible dans le plan HRS4R et identifier les besoins au sein de l'université.
- Proposer des initiatives concrètes pour structurer et formaliser une politique de mentorat efficace, à destination des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs, mais également pour accompagner la progression de carrière.
- Identifier les bonnes pratiques en matière de mentorat au niveau national et européen, et envisager leur adaptation à notre contexte institutionnel.

Organisation et suivi

Cette mission requiert une approche concertée et collaborative avec les équipes de la recherche, des relations internationales, et des formations. Elle sera rattachée à la Vice-Présidence Recherche et à la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV). Cette démarche doit s'inscrire également dans le cadre de la mise en cohérence avec les travaux et objectifs menés au sein de l'Université Européenne NEOLiA. A ce titre, le chargé de mission représentera l'université de Tours dans le Workpackage (WP) 5 'Recherche'.

A ce titre, le chargé de mission s'impliquera particulièrement dans deux des actions HRS4R et « living Labs » qui sont pilotées par l'université de Tours (avec une rétribution horaire (12h eq. TD) prévue dans le cadre du programme).

La présente mission est conclue pour une durée d'un an renouvelable, en fonction du contexte et de l'avancée de celle-ci. Un rapport annuel devra être fourni et un point d'étape dans un délai de 6 mois sera présenté avec un diagnostic de la situation actuelle et les premières propositions.

Décharge de service associée à la mission HRS4R : 32 h eq. TD

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, Le VP Recherche reste à votre écoute, pour guider et soutenir le travail engagé. Votre mission fera l'objet d'un compte rendu annuel qui sera présenté au conseil d'administration.

Je vous prie de croire, Madame la chargée de mission, chère collègue, à l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Roingeard
Président de l'Université de Tours

